

mieux orchestrées afin de créer l'infrastructure nécessaire permettant aux entreprises d'affronter la concurrence.

Attirer les investissements étrangers

Attirer les entreprises étrangères et les capitaux internationaux au Canada sera également un facteur important de la politique visant la création d'emplois, l'expansion et l'internationalisation des PME canadiennes. L'investissement international peut fournir les capitaux nécessaires à l'installation de nouvelles usines et à l'achat de biens d'équipement. Les partenariats dans le domaine des investissements comme les entreprises en participation et les regroupement stratégiques peuvent non seulement apporter aux participants canadiens des capitaux, mais également la technologie, les compétences en gestion, la formation, l'accès aux marchés et des relations plus dynamiques entre acheteurs et vendeurs. Les investissements étrangers directs au Canada sont décrits à la figure 5.

De 1985 à 1990, les investissements directs, à l'échelle mondiale, ont augmenté de 34 p. 100 contre 13 p. 100 pour les exportations et 12 p. 100 pour le PIB. En définitive, l'investissement international serait l'arme dominante du commerce international. Nombre de pays, de l'Europe de l'Est à l'Asie du Sud-Est, rivalisent pour obtenir des investissements créateurs d'emplois. En essayant d'attirer les investissements destinés à l'Amérique du Nord, le Canada se place en concurrent direct des États-Unis et du Mexique.

A la lumière de cette compétition, le Canada doit offrir un climat commercial attrayant et compétitif. Tant le milieu des affaires que le gouvernement doivent s'entendre pour mettre en valeur à l'intention des investisseurs étrangers les avantages offerts par le Canada. Plus encore, les investisseurs internationaux doivent être informés

des possibilités d'investissement. Les concurrents du Canada ne font rien de moins.

Diversification du commerce

Le gouvernement fédéral veut adopter une politique commerciale complète et innovatrice pour conserver et élargir l'accès aux marchés mondiaux. Le GATT et son successeur éventuel, l'Organisation mondiale du commerce, resteront les pierres angulaires de la politique commerciale du Canada.

Cette initiative multilatérale sera cependant complétée par une recherche active de débouchés stratégiques sur le plan régional et bilatéral. De plus, tous les moyens propres à la politique étrangère canadienne seront utilisés pour étayer et défendre les gains réalisés par le Canada quant à l'accès aux marchés, et ce, par l'adoption de règles internationales.

Le GATT et le régime commercial multilatéral

A l'issue de l'Uruguay Round des négociations du GATT au cours des dernières semaines de 1993, un pas décisif a été franchi suite aux résultats

